



la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #15

Cette newsletter vous intéresse merci conseiller à vos amis de s'y abonner ou nous transmettre leurs e-mails pour que nous leur fassions nous même la suggestion.

Annonce:

1/ n'oubliez pas Jonathan Pollard qui est en prison depuis presque 8600 jours et nuits.

2 possibilités d'actions :

-Envoyez un fax à notre premier ministre lui demandant d'agir en faveur de sa libération.

Fax en Israël : 02-649-6659 et en dehors d'Israël : 00972-2-6496659.

-Ecrire une lettre à Jonathan Pollard pour lui donner du courage et lui montrer qu'on ne l'a pas oublié.

Son adresse:

Jonathan Pollard - # 09185-016

PO Box 1000

Butner, North Carolina 27509.

Question. Faut-il donner de la *tzedaka* à toute personne qui le demande?

Réponse.

1. La majorité des demandeurs ne sont pas honnêtes

Nous savons que la plupart des gens qui demandent de l'argent ne sont que des escrocs. Malheureusement, cette situation n'est pas nouvelle, il y a toujours eu des escrocs. C'est pour cela que nous ne leur faisons pas confiance automatiquement. De manière générale, on doit faire confiance aux gens sauf dans deux domaines: celui de la *tzedaka* et ceux qui demandent à être dispensés du service militaire. Celui qui se marie, construit une maison ou plante une vigne doit amener des témoins pour prouver qu'il ne veut pas seulement éviter de servir dans l'armée. De la même manière, celui qui affirme être pauvre doit apporter une preuve d'un tribunal sauf exception, en l'occurrence celui qui dit « je suis affamé, donnez-moi à manger », on peut lui donner à manger même si c'est un escroc car on ne prend pas de risques sur la vie d'une personne. De nos jours, il est assez rare de rencontrer des gens qui disent que si on ne leur donne pas tout de suite à manger, ils vont mourir. De toute façon, on doit donner à manger à celui qui le demande. Dans les autres cas, on ne doit pas décider que toute personne qui demande de l'argent est un escroc mais il faut prendre ses précautions. On ne donne rien sans avoir vérifié la nature de la demande, comme stipulé dans le *Choulkhan Aroukh*. Selon les estimations des rabbins contemporains, 90% des personnes qui font l'aumône de porte à porte ou au Kotel sont des escrocs. Une fois, j'ai dit au responsable de la police du Kotel que les « mendiants » du Kotel gagnent 3,000 shekels par jour mais il s'est moqué de moi affirmant qu'ils gagnaient au moins 7,000 shekels par jour. Comment le sait-il? Car, selon lui, ils reconnaissent leurs délits quand ils sont devant un tribunal. Je lui ai dit qu'ils venaient en taxi, il a ri, m'assurant qu'ils avaient des voitures d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de shekels.

2. Donner de l'argent à des gens qui ne sont pas pauvres

La question de savoir si donner de l'argent à une personne qui n'est pas pauvre est une *mitsva* a été discutée entre les décisionnaires. Pour certains, celui qui donne a quand même accompli la *mitsva* de *tzedaka* car c'était son intention (Traité Baba Batra, 9a et commentaires) même si il ne recevra pas de mérite pour cette action, ne pas le faire entraînerait de fermer sa porte également aux véritables pauvres. Il faut aussi se souvenir que la *Tzedaka* sauve de la mort, selon une formule talmudique. On raconte que la fille de Rabbi Akiva devait mourir le jour de son mariage et pourtant elle s'est mariée et n'est pas morte. Le lendemain matin, quand elle a pris une épingle du mur dans lequel elle l'avait plantée la veille, elle a découvert un serpent tué par cette épingle. Son père lui a demandé quelle *mitsva* elle avait accompli pour avoir eu le mérite d'être sauvée. Elle lui a raconté que pendant le mariage, elle a vu devant la porte un pauvre auquel personne ne faisait attention et elle lui a donné sa part du repas de mariage. Rabbi Akiva lui a dit qu'elle avait fait une *mitsva* et a affirmé que la *tzedaka* sauve de la mort (Traité Shabat, 156,B) Quand on donne

de l'argent prévu pour la *tzedaka* à quelqu'un qui n'en a pas besoin, les mérites de la *tzedaka* sont inefficaces. Les gens cherchent toujours à trouver de nouveaux remèdes, tous les jours des gens en inventent et sont prêts à payer le prix fort pour ces remèdes inutiles alors qu'ils oublient d'accomplir ce que la Tora demande, ce qui est le seul véritable remède.

3. Autorisation de rabbins

Si des gens viennent vous demander de l'argent et qu'ils n'ont pas de preuves qu'ils sont dans le besoin, ne leur donnez rien. Même les documents ne prouvent rien, de nos jours, on peut facilement en falsifier. Il suffit de cinq minutes et d'un ordinateur pour imprimer un document qui a l'air véridique. Je me souviens d'une personne qui m'avait téléphoné pour me dire qu'il ramassait de l'argent pour des familles nécessiteuses qui avaient besoin de subir des opérations chirurgicales et m'a demandé d'apposer ma signature. Je lui ai dit que je ne le connaissais pas, refusant de l'aider, mais je lui ai demandé dans quelle ville il vivait et pourquoi il ne s'adressait pas à un rabbin qui le connaissait. Cet homme vivait à Ashdod et m'a affirmé que le Rabbi de Loubavitch le soutenait, je lui ai demandé de m'envoyer la signature du Rabbi et que j'y ajouterais la mienne. Quand il m'a envoyé la signature, le nom était écrit avec une faute d'orthographe flagrante. Personne ne se trompe sur son propre nom et en regardant bien, j'ai vu que le nom était celui du rabbi Yossef Yitzhak et non pas celui du Rabbi Menahem Mendel, vivant à cette époque. Non seulement, il avait falsifié la signature mais s'était trompé dans son escroquerie. En résumé, on ne peut pas faire confiance à tout le monde. Il faut donner aux gens que l'on connaît et à des organismes reconnus. Ceci ne signifie pas qu'il faut renvoyer ceux qui viennent vous demander de l'argent en les humiliant mais en leur disant que vous ne pouvez pas en ce moment. Même si ils insistent il ne faut rien leur donner. Parfois, des gens viennent me dire qu'ils ont besoin d'argent pour une opération, je leur conseille d'aller voir des organismes spécialisés dans l'aide aux malades plutôt que de faire du porte à porte et ramasser des petites sommes, car ces organismes font des enquêtes. S'ils refusent, c'est le signe qu'ils n'en n'ont pas vraiment besoin.

En conclusion, il faut donner aux personnes qui sont vraiment dans le besoin et aux organismes en qui l'on peut faire confiance.

Avec nos remerciements à Anne Marie Geller, Alice Sikli et Michael Blum.

Il peut arriver que contre notre volonté, nous envoyions de nouveau cette newsletter à quelqu'un qui ne veut pas ou plus la recevoir. Veuillez nous en excuser par avance, et nous le signaler immédiatement, nous mettrons tout en oeuvre pour que cette erreur ne se renouvelle plus. Merci pour votre indulgence.